



COMPLEMENT HABILITATION ELECTRIQUE BP / Photovoltaïque

INTER – INTRA



Objectifs: Préparation en vue d'un titre d'habilitation de type BP suivant la norme NF C 18-510. Cette formation permettra au stagiaire de connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers. Elle permet d'appliquer les méthodes et procédures pour effectuer en sécurité, la pose, la manutention et la connexion de modules photovoltaïques.



Public visé

Personnels intervenant sur des systèmes photovoltaïques et électricien chargé d'assurer des interventions, et des opérations d'entretien et de consignations d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques



Pré-requis

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle dans le domaine de tension considéré et avoir une habilitation électrique niveau BR de moins de 3 ans.



Nombre de participants

12 personnes maximum.



Durée

7 heures soit 1 jour de formation. Elle comprend au moins 2,5 heures de pratique conformément à l'annexe D de la NF C 18-510.



Intervenant(s)

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.



Attribution finale

Attestation individuelle de formation, Avis après formation du niveau de l'action BP

Durant cette formation, nous aborderons les thèmes suivants conformes à la norme NF C 18-510 :

- Présentation de la réglementation
- Sensibilisation aux risques électriques
- Effet du courant sur le corps
- Noms et limites des différents domaines de tension
- Description du principe de l'habilitation électrique
- Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Rôle et limites du titre BP avec mention BR
- Rôle du chargé d'exploitation électrique
- Analyse des étapes de consignation
- Description des séquences de mise en sécurité
- Rédiger une analyse des risques
- Identifier les limites et les zones d'environnement
- S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils
- Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collectifs
- Mettre en œuvre les principes de la mise en équipotentialité
- Identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Description d'un régime de réquisition (si nécessaire)
- Rappel des fonctions des matériels et appareillages électriques
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Nous aborderons dans la partie pratique :

- Identification des installations de l'entreprise
- Description du matériel électrique d'une chaîne photovoltaïque
- Evaluation et mise en situation dans le rôle de BP
- Appliquer les prescriptions de sécurité
- Analyser les risques pour une situation donnée
- Mettre en œuvre les mesures de prévention applicables à la pose de panneaux
- Réaliser l'interconnexion des modules entre eux

Partie pratique avec du matériel spécifique photovoltaïque et l'ensemble des EPI nécessaires



Méthodes et Moyens Pédagogiques

Alternance d'exposés théoriques, d'analyse et d'exercices pratiques. PC, vidéoprojecteurs et ressources multimédia - EPI et EPC - VAT – local et armoire électrique Basse Tension ou platine pédagogique selon les sites.



Documents Pédagogiques

Un support de cours spécifique est fourni au stagiaire pendant la formation. En option payante et sur demande un manuel de prévention du risque électrique peut être fourni contre reçu au stagiaire conformément aux articles R4544-9 et 10 du code du travail



Suivi / Évaluation

Une évaluation pratique et théorique sera effectuée suivant les modalités énoncées dans la norme. Evaluation de la formation par les stagiaires concernant les objectifs et la qualité. Responsable Pédagogique : Fabrice ROUSSEAU.



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 11 94 07451 94 auprès du préfet de région d'Ile de France

Sarl au capital de 101 000 € - RCS Paris 510 602 808

Siège : 41/45 Boulevard Romain Rolland 75014 PARIS - Administratif : 79/83 Rue Benoit Malon 94250 GENTILLY

Tel : 01.47.40.10.10 - formation@temis.fr

Retrouvez nos centres et nos calendriers sur notre site internet : www.temis-formation.fr